

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 -

Déclaration de Maladie : N° S19-0003271

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13289

Société : RAT

202523

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MANSOURI MERYEM Date de naissance : 18/11/1986

Adresse : Avenue Sidi El Salhi Res Anajt Im13 CASA

Tél. : 06.00.77.96.69 Total des frais engagés : 1019.13 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 20/01/2024

Nom et prénom du malade : MANSOURI MERYEM Age : 37 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 18/04/2024

Signature de l'adhérent(e) : MERYEM

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/01/21	CS		300,00	
25/01/21	control		400,00	
20/01/21	radiographie		300,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ACHRAF Dr. Slimane Slimane Rés. Annajid - Bd Anwal - Cité Plateau - CASA Tél.: 05 22 98 97 63 - Fax: 05 22 99 64 12	20.01.20	42,20
PHARMACIE ACHRAF Slimane Slimane Cité Plateau - CASA Tél.: 05 22 98 97 63 - Fax: 05 22 99 64 12	21.01.20	177,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
IBN KHALDOUN 3, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatel Dr. F. SERRAT Dr. A. BDTI	22/10/124	P250	250 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

ET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

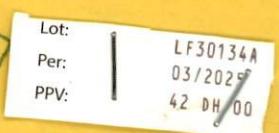
Casablanca, Le : 20/01/2024

Mme Mansouri Meryem

42,00
DESIRETT

1 cp en prise reguliere et continue,
-à heure fixes

-sans arret pendant les règles (pendant 3 mois)



Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

Casablanca, Le : 25/01/2024

Mme Mansouri Meryem

38.3 POLYGYNAX

1 Ovule le soir (pendant 6 jours)

S.V

MAPHAR
POLYGYNAX 6 capsules vaginales
Bd. Alkimia No. 6, Cité Sidi Bernoussi,
Casablanca / Maroc
P.H.C. : 340000

6 118001 1820/5

89.2 SEDASTERIL

Toilette matin et soir

S.V

SD35 1225
LOT PER
Prix 89.00

PHARMACIE ACHRAF
Dr. Slimane Slimane
Rés. Annajd - Bd Anwal - Cité Plateau - CASA
Tél.: 05 22 98 97 63 - Fax : 05 22 98 64 17

Distribué par : PROMOSER
Résidence CASA I 282 Bd
de la Résistance
CASABLANCA - MAROC

3 160929 901080

Dr. LAYACHI
Faouzia
Gynécologue
Obstétricienne
73, Rue Abdellah Ibnou Nafii - Casablanca - Maroc
Tél: 05 22 98 66 11 * 73, Rue Abdellah Ibnou Nafii - Casablanca - Maroc

stérile / stérile - non stérile -

**Tenir hors de la portée
et de la vue des enfants**

Lire attentivement

la notice avant utilisation.

**Précautions particulières
de conservation**

À conserver à une température
ne dépassant pas 25°C.

aboratoire INNOTECH INTERNATIONAL
Importé sous licence par :
medphar

Lot

64899

Exp

01/2025

Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

Casablanca, Le : 20/01/2014

RECU

Je soussignée certifie avoir reçu la somme

de six cents (600dh) dirhams de

Mme MANSOURI MERYEM pour

Une consultation spécialisée (300 dh)

+ une échographie pelvienne (300 dh).



Dr. Layachi - Tahiri Faouzia
Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif
Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11
Gsm: 06 28 56 92 59
Casablanca

Casablanca, Le : 20/01/2014

RECU

Je soussignée certifie avoir reçu la somme
de six cents (600dh) dirhams de
Mme MANSOURI MERYEM pour
Une consultation spécialisée (300 dh)
+ une échographie pelvienne (300 dh).



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur :

- Nom et prénom : MAN SOURA MR MME MLLÉ ENF

- Age : 1986, 2 par MERYEM

- Référence : FW 3 AX 5115

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

Amnèse de 5 mois
AUB et y a 5 mois

Radiographies :



20 JAN 2021

Signature:

104 مكرر، زاوية عدد المولمن - 1، زقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.86 ★ 0522.99.37.20/21 الفاكس : 0522.99.37.86

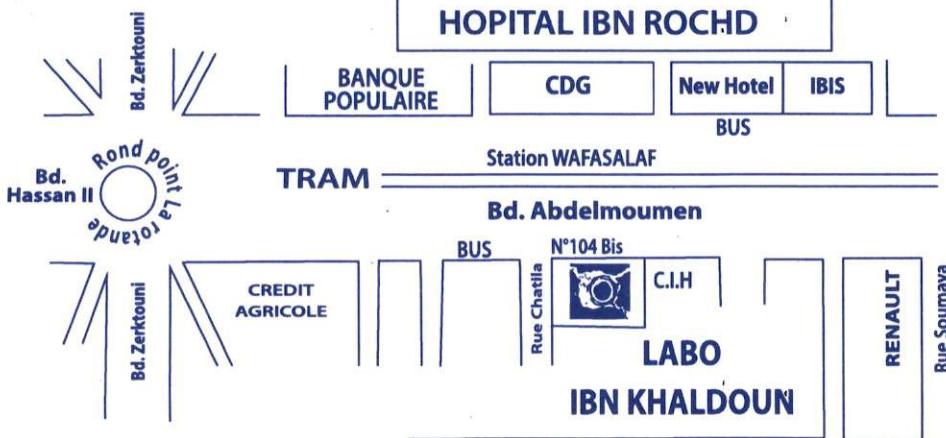
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél. : 0522 99 37 20 / 21 - Fax : 0522 99 37 86

GSM : 0663 46 87 93 - Adresse Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com

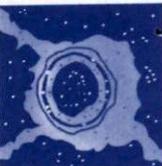


مختبر ابن خلدون

LABORATOIRE IBN KHALDOUN



Auto-Bus : 19-06-28-38-67-35-29-59-87 / TRAM : Station wafasalaf



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 49828

CASABLANCA LE : 22/01/2024

Analyses effectuées le: 22/01/2024

Pour.....: **Mme MANSOURI MERYEM**

Sur prescription du: Dr LAYACHI TAHIRI. F

Code.....: 3AX5155



Organisme.....: **NC**

Montant Net : 250.00 Dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de :

DEUX CENT CINQUANTE Dhs 00 Cts

104 bis, Angle Bd Abdelmoumen
LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
Dr. F. SEKKAT et Dr. A. BRITEL
Dr. F. SEKKAT et Dr. A. BRITEL
Dr. F. SEKKAT et Dr. A. BRITEL

104 مكرر، زاوية عبد المؤمن - 1، زنقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف: 0522.99.37.20/21 - الفاكس: 0522.99.37.86

104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com

I.F : 01085932 - Patente : 34772143 - ICE : 001676411000013

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

Mme MANSOURI Meryem

20/01/2024

Indication: AMENORRHEE POST PARTUM DE 5 MOIS

- Utérus de taille normale

Position

Antéverse antéfléchi

- Contours
Réguliers

- Dimensions

Distance fond -isthme : 46 mm

Epaisseur au niveau du corps : 18 mm

Largeur dans le fond utérin : 26 mm

- Echostructure
Homogène

- Endomètre

Régulier, mesure 4.3 mm

- Annexes

Ovaire D : Aspect : follicules normaux

Surface : 3.9 cm²

Ovaire G : Aspect : follicules normaux

Surface : 1.9 cm²

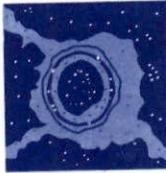
- Douglas : Libre

Conclusion

ECHOGRAPHIE PELVIENNE NORMALE
VACUITE UTERINE







LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES

Nom : MANSOURI MERYEM

Docteur : LAYACHI TAHIRI. F

Age : 38 ans

Date de réception : 22/01/2024

Organisme : NC 40122409

Code Patient : 3AX5155

Organe : Col utérin.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : FCV

Le frottis monocouche réalisé montre un fond parsemé de nombreux polynucléaires neutrophiles groupés en de larges amas altérés.

Il renferme une exfoliation cellulaire pavimenteuse dense, constituée de cellules superficielles, intermédiaires et parfois parabasales. Ces éléments sont isolés ou groupés en amas avec un aspect général cyanophile ou acidophile. Ces éléments présentent essentiellement des altérations d'ordre réactionnel, inflammatoires marquées sans caractère cytologique significatif ou suspect de malignité. A ces éléments on note de nombreuses cellules parabasales jonctionnelles, parfois métaplasiques avec un noyau quelque peu dense.

Les cellules cylindriques n'ont pas été individualisées.

CONCLUSION :

- Frottis très inflammatoire.
- A contrôler après traitement adapté.
- Absence de cellule maligne sur ces prélèvements.

Signé : Dr. F. SEKKAT

104 bis, Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN
Dr. F. SEKKAT
Dr. A. BRITEL